



PLAN DE MOBILITÉ SCOLAIRE

Ecoles: Saint-Jean & Devin-du-Village

Etape n°1 : état des lieux et diagnostic
des déplacements des élèves

Genève, 2013

Avant-propos

Au printemps 2013, l'ATE a été mandatée par le Service des écoles de la Ville de Genève afin de réaliser un Plan de mobilité scolaire pour les écoles de Saint-Jean et Devin-du-Village. Celui-ci se décline en trois parties et se déroule sur une période de 18 mois environ.

La première partie présentée ici a pour but d'établir avec précision quels sont les endroits perçus comme dangereux par les parents et quelles en sont les raisons.

Par la suite, l'ATE, en coordination avec les différents partenaires, étudiera les endroits posant problème et proposera des solutions concrètes. Parallèlement, des activités pédagogiques seront menées dans deux classes pilotes pour sensibiliser les enfants sur le thème de la mobilité.

Introduction

Situation du quartier

L'école du Devin-du-Village accueille des élèves de 4 à 8 ans. Elle est entourée de l'avenue du Devin-du-Village, de la rue du Vicair Savoyard et de la rue de la Nouvelle Héloïse. Pour s'y rendre, les enfants passent généralement par l'intersection entre la rue du Contrat-Social et l'avenue De-Gallatin. L'école de Saint-Jean, située à environ 250m, accueille des élèves de 8 à 12 ans et se trouve sur la rue de Saint-Jean.

Plusieurs patrouilleuses assurent la sécurité des enfants aux abords des écoles du quartier de Saint-Jean / Charmilles. Elles sont quotidiennement :

- à la rue du Contrat-Social, passage piéton à la hauteur de la rue des Confessions;
- sur la rue De-Miléant, passage piéton à la hauteur de la rue Charles-Giron;
- sur la rue de Saint-Jean, passage piéton à la hauteur de la rue du Beulet, juste devant l'école de Saint-Jean.

La rue de Saint-Jean, long axe rectiligne d'environ un kilomètre, a été mis en zone 30km/h en 2007. Cette limitation de vitesse n'est pas suffisamment respectée, c'est pourquoi un projet de réaménagement a vu le jour en 2011 pour augmenter la sécurité et le confort des usagers et améliorer la convivialité des lieux. Ce projet est actuellement en cours et les travaux devraient être terminés fin 2013.

Plusieurs mesures sont prévues pour ralentir le trafic au profit des piétons, sans toutefois entraver la circulation des transports publics genevois:

- élargissement de certains trottoirs et réfection;
- réaménagement des passages piétons vers la crèche et l'école et mise en place de seuils de ralentissement à ces deux endroits;
- plantation et replantation de nouveaux arbres;
- création d'un espace public central au sein du quartier.

Historique

L'association de parents d'élèves de Saint-Jean et Devin-du-Village (APESJDV) est très active et s'est déjà manifestée auprès de la Ville de Genève et du Service de l'aménagement urbain et de la mobilité en 2009 et 2012. Une séance sur place en 2012 a abouti au projet d'installation d'un coussin berlinois sur la rue du Beulet ainsi que des potelets à proximité des traversées piétonnes sur la rue de Saint-Jean. Un avis défavorable quant à une patrouilleuse au rond point Jean-Jacques a été donné par la Brigade d'éducation et de prévention de la gendarmerie (BEP).

Une réunion a eu lieu en juin 2013 - rassemblant le Service des écoles, de l'aménagement urbain et de la mobilité, la police municipale, l'ilotier ainsi que l'APE Cayla et les directrices de Saint-Jean/Devin-du-Village et Cayla/Jardins-du-Rhône - pour faire l'état des lieux des démarches effectuées et voir leur avancement ainsi que leur faisabilité.

Accidentologie

Le rapport statistique de la police de la Ville de Genève indique que, entre janvier 2006 et juin 2013, 374 accidents sont survenus dans les quartiers Saint-Jean/Falaise, Saint-Jean/De-Gallatin et Nant-Cayla. Ce chiffre regroupe toutes sortes d'accrochages sans gravité, constats à l'amiable etc. Parmi ces 374 accidents, 57 ont causé des blessés. La recherche par mots-clés «Enfants, piétons, école, vélo, cycle, bicyclette, cycliste, piste, pédiatrie, hôpital» a fait remonter 26 accidents dans le périmètre immédiat des deux écoles primaires. Après analyse, nous pouvons constater qu'il y a peu d'accidents qui impliquent directement les enfants. Par contre, plusieurs piétons ont été percutés lorsqu'ils traversaient la chaussée, sur le passage piéton.

Base légale

Conformément à la Loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre (LCPR), entrée en vigueur le 1er janvier 1987, « les cantons et les communes sont obligés d'établir des plans de réseaux de chemins pour piétons et d'assurer ainsi un chemin de l'école dans des conditions acceptables». Cependant, malgré cette Loi fédérale, diverses situations de conflits sur le chemin de l'école persistent.

Méthodologie

L'enquête effectuée permet d'identifier les habitudes de déplacements des élèves, relever les points dangereux sur les cheminements vers l'école et visualiser les trajets domicile-école de la majorité des élèves. Pour ce faire, un questionnaire a été distribué en mai 2013 à tous les élèves, parents et enseignants des deux centres scolaires.

A **Devin-du-Village** (enfants entre 4 et 8 ans), 139 questionnaires enfants ont été distribués et 109 ont été retournés (dont 7 questionnaires mal remplis donc non traités), ce qui équivaut à un taux de retour de 78%. 83% des enseignants ont rendu leurs questionnaires (10 enseignants sur 12) et 68% des parents (105 questionnaires, dont 6 invalides, sur les 139 distribués).

A **Saint-Jean** (enfants entre 9 et 12 ans), 182 questionnaires enfants et parents ont été distribués et ainsi que 13 enseignants. Sur ces 182 questionnaires, 109 questionnaires enfants valables ont été retournés (taux de retour de 62%, 4 questionnaires mal remplis) et 107 questionnaires parents ont été traités (taux de retour de 55%, 5 questionnaires mal remplis). Seuls 5 questionnaires enseignants ont été retournés sur les 13 distribués (taux de retour 38.5%).

Les questionnaires qui n'ont pas été traités n'avaient pas été remplis dans leur intégralité ou plusieurs cases avaient été cochées alors qu'une seule réponse était attendue. Cependant, ces questionnaires seront consultés lorsqu'il s'agira de définir les points potentiellement dangereux sur le chemin de l'école.

Par l'intermédiaire de ces questionnaires, nous avons cherché à savoir :

- Comment les enfants se rendent à l'école (à pied, en bus, en voiture) ?
- L'enfant se rend-il à l'école seul, avec d'autres camarades, ou accompagné d'un adulte ?
- Quelle est la durée moyenne du trajet effectué ?
- Quel est l'itinéraire le plus fréquemment utilisé ?
- Quels sont les principaux problèmes soulevés sur le chemin de l'école, selon les parents ?

L'analyse de ces questionnaires donne une image précise des déplacements et des problèmes qui jalonnent le chemin des écoliers.

Pour traiter les résultats des questionnaires, nous avons utilisé la base de données du système d'information du territoire à Genève (SITG) et avons créé deux cartes thématiques (à l'aide du logiciel ArcGIS 10.1 for Desktop):

1. **Carte de flux des élèves:** présente les déplacements des élèves entre la maison et l'école
2. **Carte des isochrones :** représente les distances parcourues par un enfant (65m par minute) autour des écoles
3. **Carte des points potentiellement dangereux :** indique les points dangereux du chemin de l'école selon le nombre d'occurrences

Pour compléter cette étude, nous nous sommes référés aux données statistiques sur l'accidentologie compilées par la Direction de la Police et aux flux de trafic aux alentours de l'école transmis par la Direction Générale de la Mobilité.

Résultats

La première constatation que l'on peut tirer de l'analyse des questionnaires est que la quasi-totalité des élèves, tous âges confondus, viennent à pied à l'école. Les élèves résident généralement à proximité des écoles et mettent en moyenne 4 à 5 minutes pour s'y rendre.

Les questionnaires montrent que seuls les plus jeunes, entre 4 et 8 ans, viennent à vélo, trottinette ou patins (5%). Cependant, 39% des 4-8 ans et 31% des 9-12 ans aimeraient aller à l'école par un de ces trois modes.

Les plus petits sont presque toujours accompagnés d'un adulte, même si près de la moitié d'entre eux préféreraient aller à l'école seuls ou avec des copains. 21% des plus grands sont accompagnés alors qu'à cet âge, seuls 6% le souhaitent. Les parents expliquent cet accompagnement par l'insécurité du chemin de l'école, le manque de patrouilleuses scolaires, mais aussi souvent par habitude ou par plaisir.

Les enseignants, quant à eux, parcourent entre un et cinq kilomètres et viennent généralement au travail en voiture ou scooter. Près des 2/3 ne souhaitent pas changer de mode de transport.

Résultats questionnaires parents - Ecole Devin-du-Village (enfants de 4 à 8 ans)

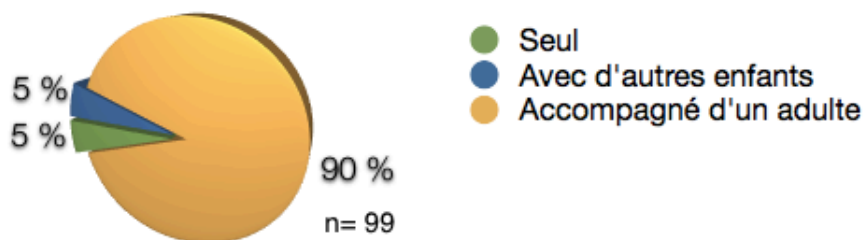
Presque tous les enfants de 4 à 8 ans se rendent à pied à l'école (87%), et dans 90% des cas, ils sont accompagnés d'un adulte.

Les parents accompagnent leurs enfants à l'école malgré la proximité du centre scolaire majoritairement parce qu'ils estiment que le chemin de l'école n'est pas adapté aux enfants piétons (30%), qu'ils sont trop jeunes pour aller tout seul, par plaisir ou parce qu'il manque des patrouilleurs (32%).

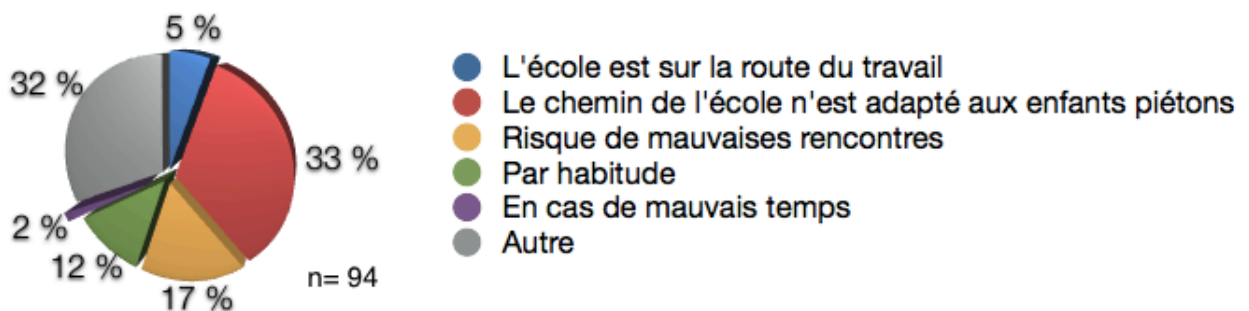
1. Comment votre enfant se rend-il à l'école le plus souvent?



2. Votre enfant va à l'école le plus souvent:



3. Si vous accompagnez votre enfant, merci de préciser pour quelles raisons:



Résultats questionnaires parents - Ecole de Saint-Jean (enfants de 9 à 12 ans)

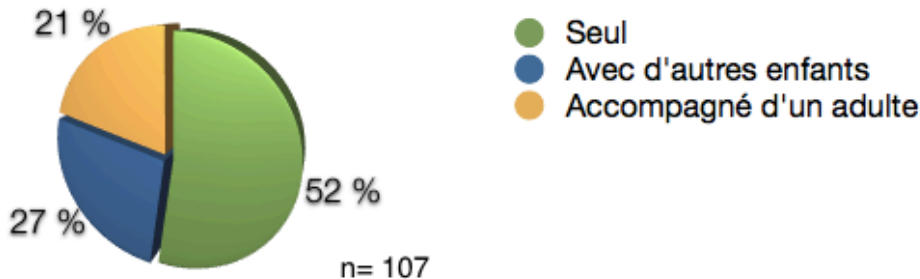
Les enfants de 9 à 12 ans vont tous à l'école à pied à l'exception d'un petit pourcentage qui se rend à l'école en voiture (7%) et en transport public (2%).

21% d'entre-eux sont accompagnés par un adulte, essentiellement par habitude et à cause des travaux dans la rue de Saint-Jean. Parmi les autres raisons évoquées: le chemin de l'école est sur la route de travail, le risque de mauvaises rencontres et le chemin de l'école qui n'est pas adapté aux enfants.

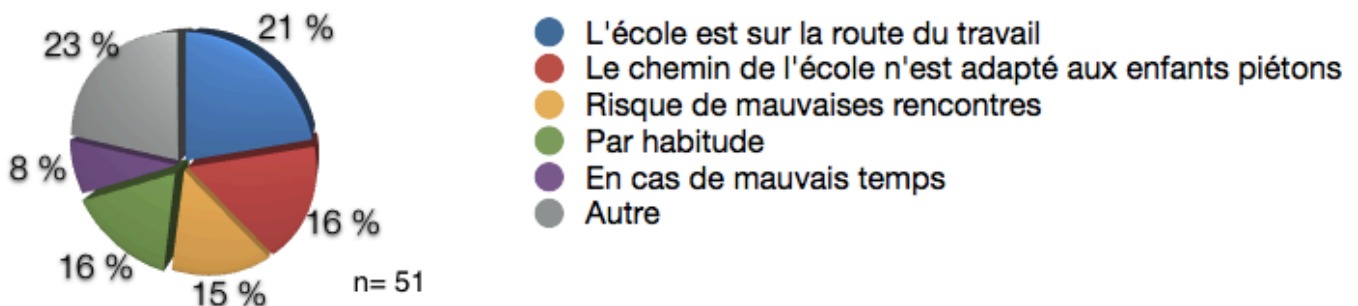
1. Comment votre enfant se rend-il à l'école le plus souvent?



2. Votre enfant va à l'école le plus souvent:



3. Si vous accompagnez votre enfant, merci de préciser pour quelles raisons:

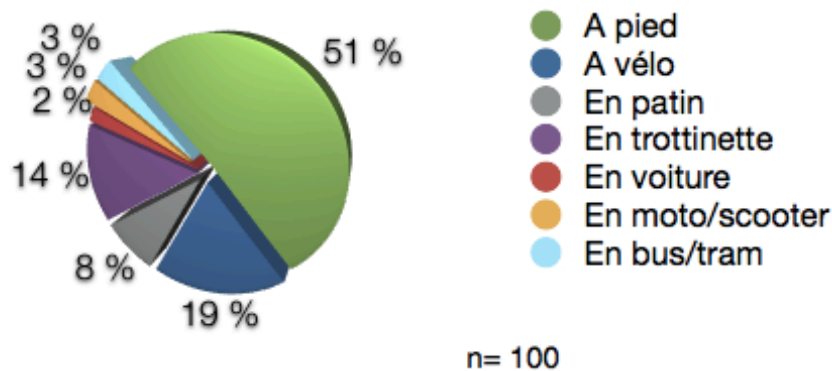


Résultats questionnaires enfants - Ecole Devin-du-Village (enfants de 4 à 8 ans)

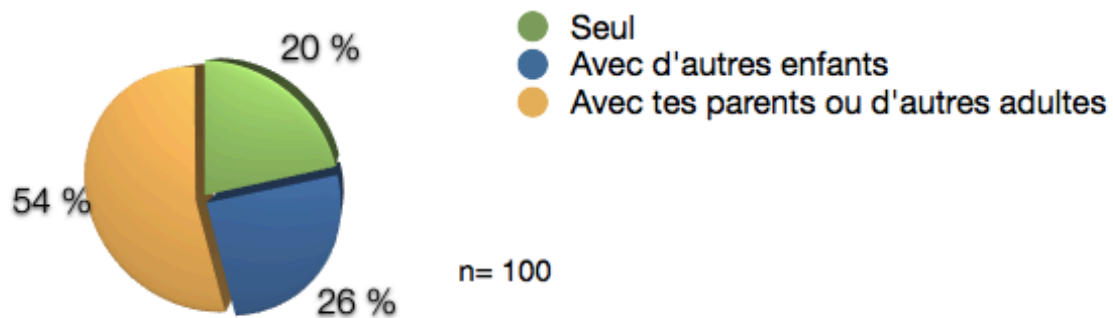
La moitié des enfants de 4 à 8 ans souhaitent se rendre à pied à l'école et 41% en patin/trottinette/vélo. Seulement 5% des enfants aimeraient venir en voiture ou moto.

A cet âge là, plus de la moitié désirent être accompagnés d'un adulte, 1/4 par d'autres camarades et 20% préféreraient y aller seul.

1. Si tu as le choix, comment préfères-tu aller à l'école?



2. Accompagné ou seul: comment préfères-tu aller à l'école?

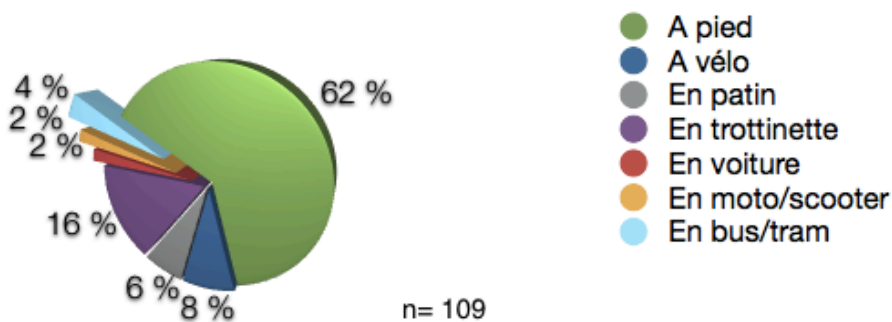


Résultats questionnaires enfants - Ecole de Saint-Jean (enfants de 9 à 12 ans)

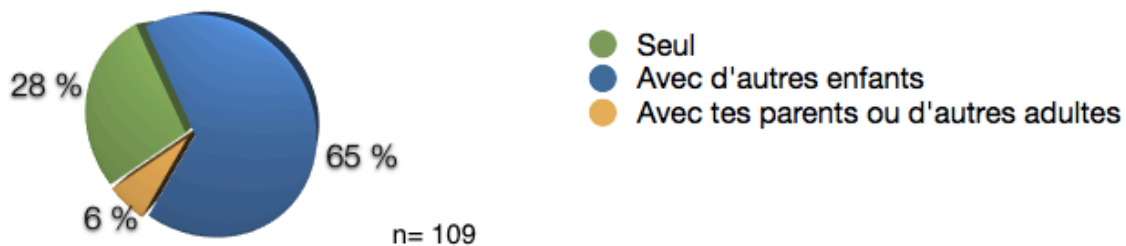
62% des enfants de 9 à 12 ans souhaitent se rendre à pied à l'école et 30% en patin/vélo/trottinette.

Ils préfèrent se rendre à l'école avec des copains ou tout seul. Seulement 6% des enfants voudraient être accompagnés de leurs parents alors que 21% des parents continuent de les y emmener.

1. Si tu as le choix, comment préfères-tu aller à l'école?



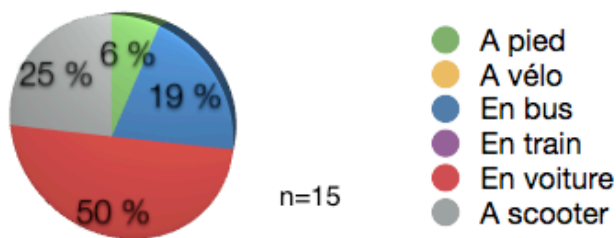
2. Accompagné ou seul: comment préfères-tu aller à l'école?



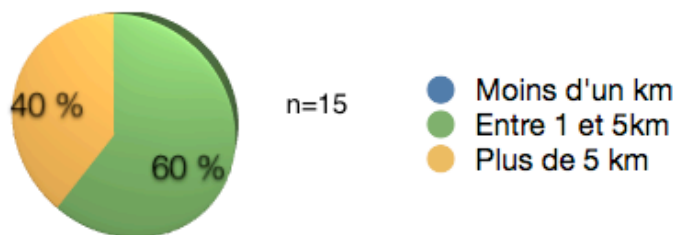
Résultats questionnaires enseignants (deux écoles)

La distance parcourue par la plupart des enseignants pour se rendre à l'école varie entre 1 et 5 km et ils s'y rendent principalement en voiture ou scooter (75%). 19% utilisent les transports publics et 6% vont à pied. Les enseignants n'ont pas de place de parking à disposition. Questionnés sur leur envie de changer de mobilité, 36% d'entre eux sont prêts à choisir un autre mode de transport non motorisé.

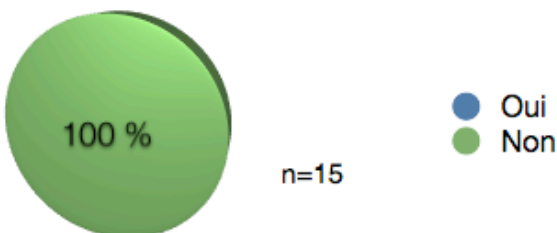
1. Avec quel moyen de transport venez-vous à l'école le plus souvent?



2. Quelle est la distance parcourue?



3. Utilisez-vous une place de parking proche de l'école?



4. Si vous êtes motorisés, seriez-vous prêt à choisir un autre mode de transport?



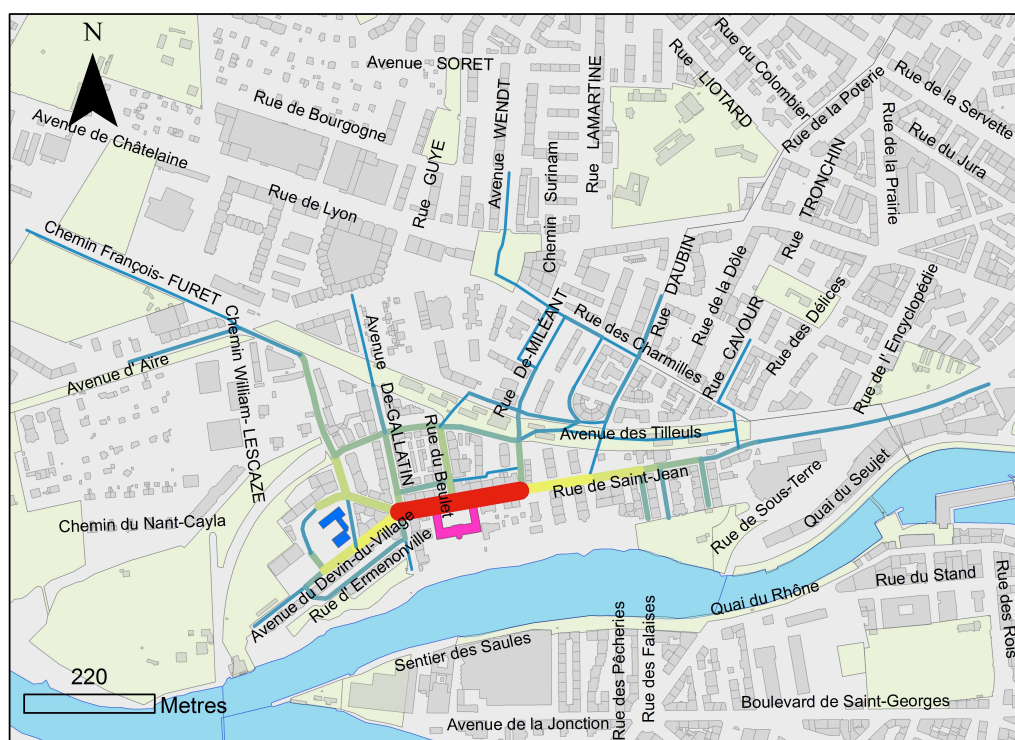
Flux des élèves

Comme nous l'avons vu précédemment, la grande majorité des élèves sont domiciliés dans le quartier de Saint-Jean. Ils viennent à pied à l'école et mettent 5 minutes en moyenne. Les voies d'accès principales des enfants sont : Rue de Saint-Jean / Rue du Beulet / Rue du Contrat-Social / Rue du Devin-du-Village / Rue De-Gallatin.

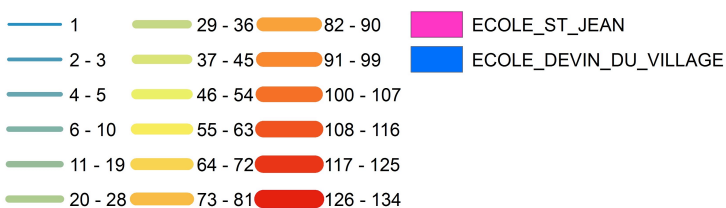
Le principal accès aux écoles se fait par la rue de Saint-Jean, flux qui s'alimente au gré des intersections des rues. Chaque matin, plus d'une trentaine d'élèves passent ainsi par la rue De-Miléant et l'avenue De-Gallatin.

La carte ci-après illustre ces flux d'élèves. Chaque tronçon représente le nombre d'enfants qui y passe. Plus le flux est important, plus les traits de couleur s'épaissent et deviennent rouges. Ainsi, par exemple, un seul enfant vient du chemin François-Furet (trait bleu) alors qu'une vingtaine d'enfants empruntent la rue du Beulet (trait vert).

Cette carte est réalisée sur la base des itinéraires tracés par les parents sur la carte fournie au verso du questionnaire parents. Mais seulement 184 des 217 questionnaires retournés (84%) comportaient le tracé des parcours des enfants sur la carte au dos. Cette carte ne représente donc pas la totalité des flux des écoliers mais donne tout de même une très bonne indication et représentation des itinéraires empruntés.

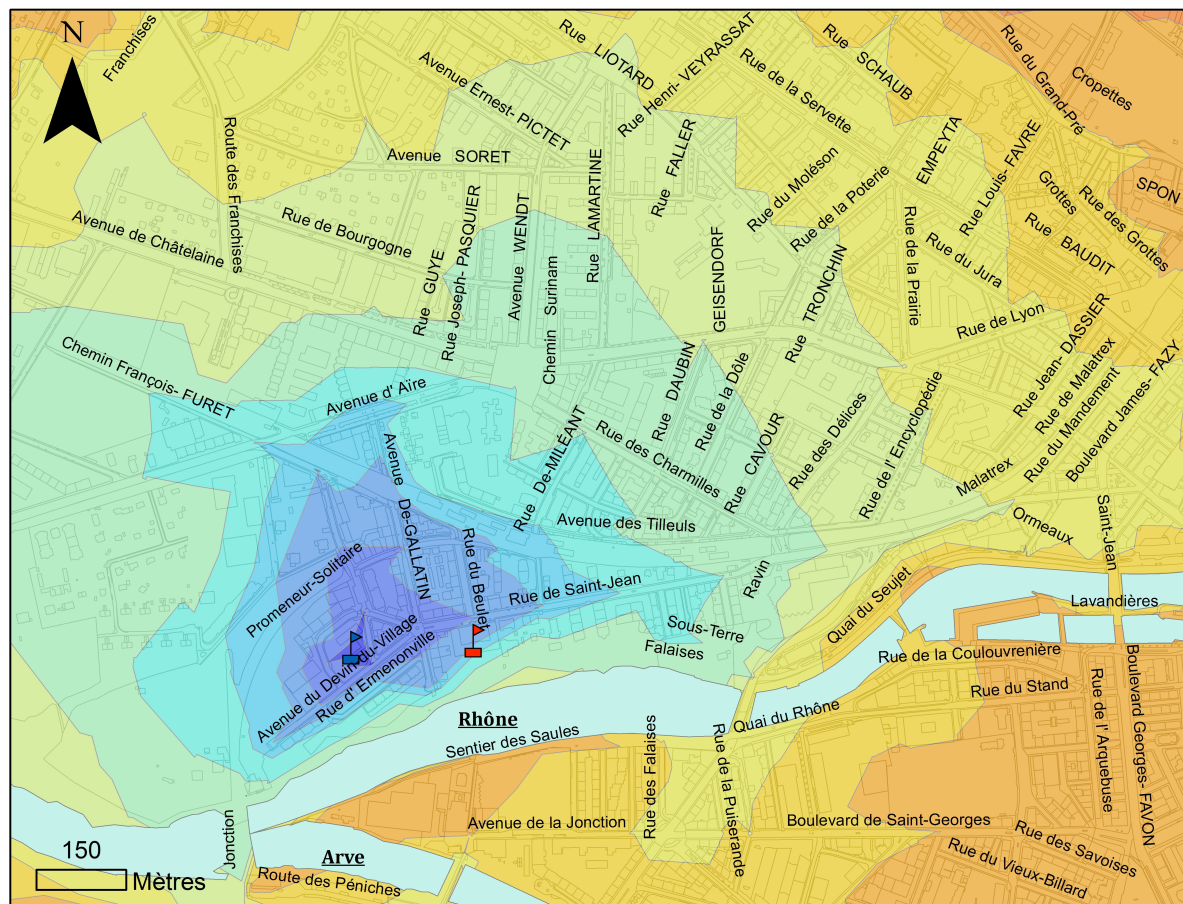


Flux des élèves vers l'école (No. d'enfants par trajet)



Distances parcourues aux abords de l'école de Devin-du-Village

La carte ci-dessous montre le temps de parcours - à un rythme d'enfant de 65 mètres par minute - pour se déplacer dans un périmètre autour de l'école de Devin-du-Village (carte des isochrones).

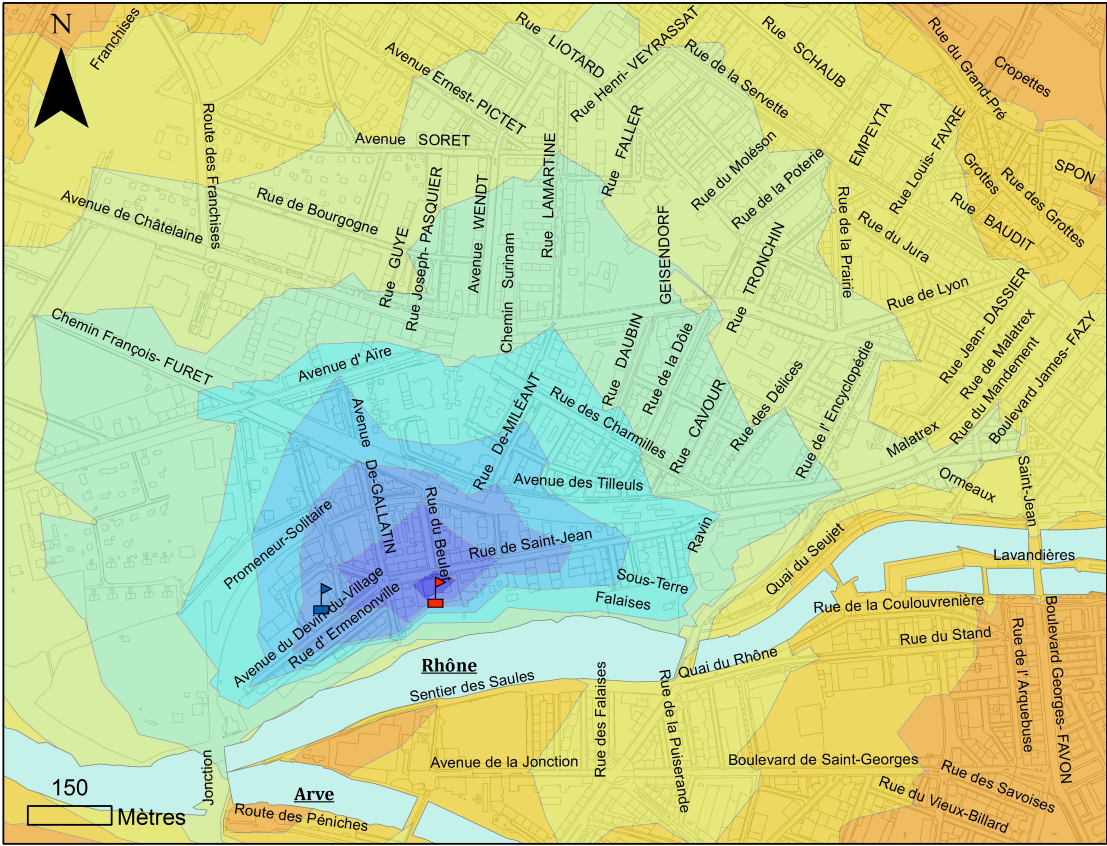


Durée de déplacement à pied depuis l'école de Devin du Village (65m/min)

| | | | | | | | |
|---|---------------------------|---|-------------|---|---------------|---|---------------|
|  | Ecole de Devin du Village |  | 0>1 minutes |  | 7>10 minutes |  | 25>30 minutes |
|  | Ecole de Saint-Jean |  | 1>3 minutes |  | 10>15 minutes |  | 30>40 minutes |
| | |  | 3>5 minutes |  | 15>20 minutes |  | 40>50 minutes |
| | |  | 5>7 minutes |  | 20>25 minutes |  | 50>60 minutes |

Distances parcourues aux abords de l'école de Saint-Jean

Cette deuxième carte des isochrones concerne l'école de Saint-Jean.



Durée de déplacement à pied depuis l'école de Saint-Jean (65m/min)

| | | | | | | | |
|--|---------------------------|--|-------------|--|---------------|--|---------------|
| | Ecole de Saint-Jean | | 0>1 minutes | | 7>10 minutes | | 25>30 minutes |
| | Ecole de Devin du Village | | 1>3 minutes | | 10>15 minutes | | 30>40 minutes |
| | | | 3>5 minutes | | 15>20 minutes | | 40>50 minutes |
| | | | 5>7 minutes | | 20>25 minutes | | 50>60 minutes |

Les points noirs

L'analyse des questionnaires des parents nous a permis d'identifier 34 points dangereux sur le chemin de l'école (voir carte ci-dessous).

Le secteur dangereux le plus cité (56 fois) est le rond-point Jean-Jacques à la hauteur de la rue de Saint-Jean, l'avenue De-Gallatin, De-Warens et Devin-du-Village.

Quatre autres endroits dangereux (points 2, 3, 4 et 5) ont largement été cités. A la hauteur de l'école de Devin-du-Village :

- 17 fois : croisement rue du Contrat-Social et rue du Vicaire Savoyard
- 16 fois : croisement avenue du Devin-du-Village et rue de la Nouvelle-Héloïse

A la hauteur de l'école de St-Jean :

- 14 fois : croisement rue de Saint-Jean et rue De-Miléant
- 12 fois : croisement rue de Saint-Jean et rue du Beulet

Le rapport statistique de la police indique que les endroits les plus sensibles au vu de la description et/ou de la répétition des accidents se trouvent :

- Au carrefour qui correspond au noeud de la rue de Saint-Jean, avenue De-Gallatin/ De-Warens, avenue du Devin-du-Village (le point n°1, à savoir le rond-point Jean-Jacques).
- La rue de Saint-Jean qui compte des accidents sur toute sa longueur. Le rapport de police indique que plusieurs fois, ces accidents concernent des piétons renversés durant leur traversée sur un passage piéton.

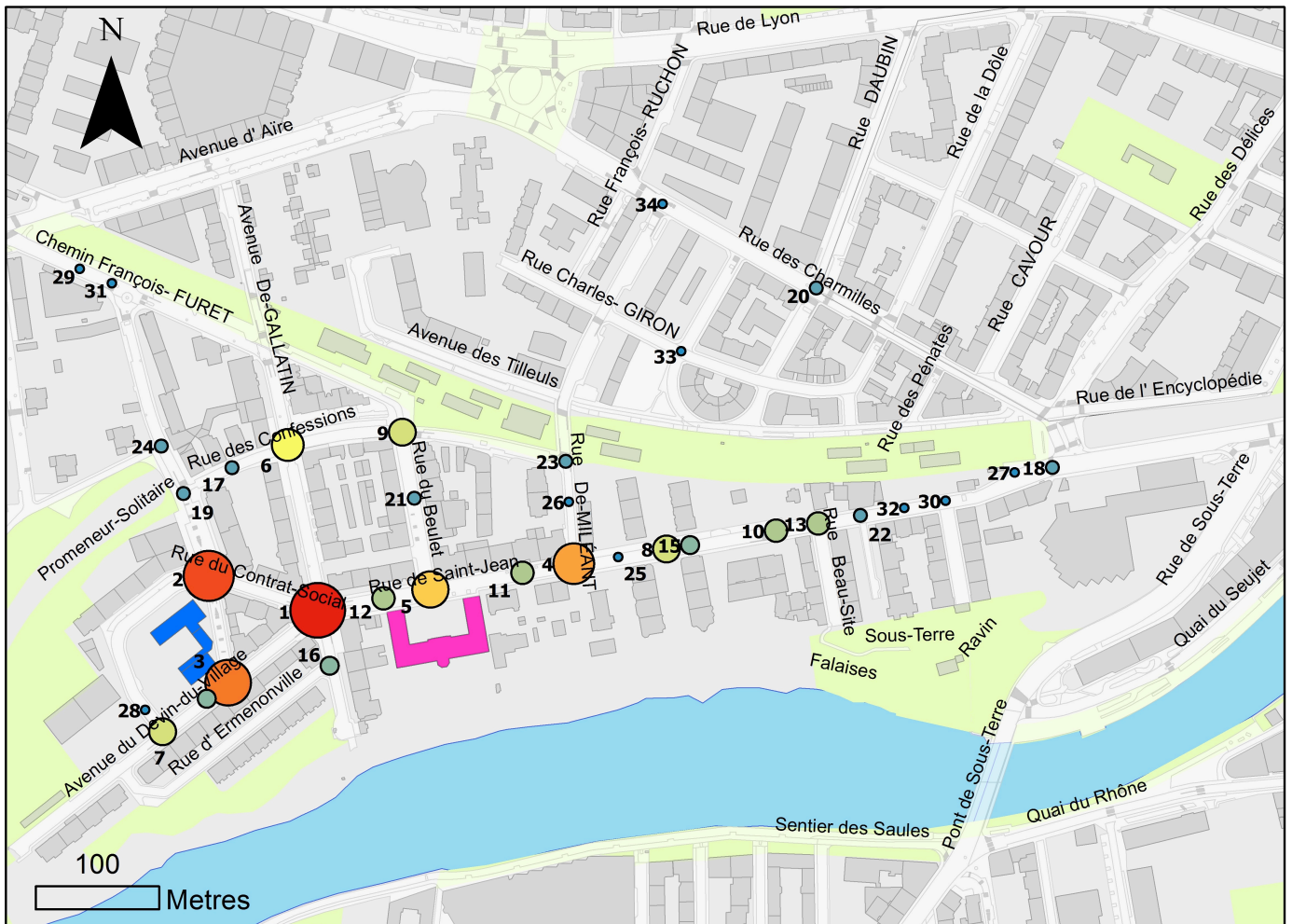
La grande majorité des points soulevés par les parents (15 des 34 points énoncés) concernent la rue de Saint-Jean.

Concernant les 5 points principaux, les parents déplorent le manque de patrouilleuses, les traversées peu sécurisées, les carrefours dangereux, le trottoir à côté du «Paradiso» trop étroit, les voitures qui roulent à une vitesse excessive et le manque de visibilité de la part des automobilistes.

Pour ce qui est des autres points cités entre 1 à 6 fois, les problèmes consistent en des sorties de parking, des voitures garées sur le trottoir et des problèmes aux arrêts de bus.

Carte des points dangereux

La carte ci-dessous indique par des points de différentes tailles les endroits dangereux désignés par les parents. La taille des points varie selon le nombre d'occurrences. Ces points, numérotés de 1 à 34 par ordre de citations croissant, sont détaillés ci-dessous.



Points dangereux du chemin de l'école (No. d'occurrences)

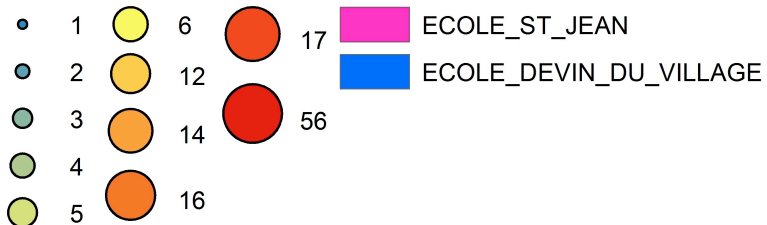


Tableau des commentaires des parents

La tableau ci-dessous regroupe les 34 points potentiellement dangereux ainsi que les commentaires des parents. Certains parents ont désigné les endroits qui posent problème sans les expliquer.

Les 6 points les plus fréquemment cités feront l'objet d'une attention et d'une analyse particulière de la part de l'ATE. Les données ont été comparées au rapport statistique de la police et aux informations en notre possession quant au trafic routier et aux démarches effectuées jusqu'à présent.

| No. Point Dangereux | Occurrences | Commentaire Parents |
|---------------------|-------------|---|
| 1 | 56 | Rond-point pas sécurisé par des patrouilleuses (5); rond-point très dangereux (2); L'espace du trottoir trop restreint sur le rond-point côté le restaurant "le paradiso", à cause de la traversée ou des bacs et le passage des bus (1) |
| 2 | 17 | Les voitures venant sur la route du Contrat-Social roulent trop vite et les automobilistes ne voient pas les petits enfants (1) |
| 3 | 16 | Point dangereux car l'attention de l'enfant est dispersée par la proximité de l'école (1); Le passage piéton Av. Devin du village/Rue de la Nouvelle Héloïse dangereux, car 3 "axes" (1); Pas de patrouilleuses aux passages piétons (2); 3 rues pas de visibilité (1); 30km/h souvent pas respecté (1) |
| 4 | 14 | Passage piéton est dangereux, il y a 3 directions qui se croissent (2); L'arrêt de bus de Miléant empêche la bonne visibilité sur la rue de St. Jean (2); Il y a beaucoup de circulation à l'heure du départ pour l'école (2); automobilistes peu scrupuleux de la priorité des piétons en particulier les enfants (1); zone très dangereuse (1); avec le nouvel aménagement de la rue de St. Jean, lorsque le bus s'arrête pour prendre les passagers certains automobilistes dépassent rapidement le véhicule (1) |
| 5 | 12 | Le piéton se croit en sécurité sur le grand trottoir et les automobilistes tournent à fond! (1) |
| 6 | 6 | Pas de commentaires |
| 7 | 5 | Pas de commentaires |
| 8 | 5 | Sortie de voitures-Parking (2) |
| 9 | 5 | |
| 10 | 4 | Sortie de voitures-Parking (2) |
| 11 | 4 | Rue arrivant sur le trottoir sans passage piéton (1); Sortie de parking (1) |
| 12 | 4 | Sortie de voitures-Parking (1) |
| 13 | 4 | Pas de commentaires |
| 14 | 3 | Pas de commentaires |

| No. Point Dangereux | Occurrences | Commentaire Parents |
|---------------------|-------------|--|
| 15 | 3 | Traversée dangereuse (1) |
| 16 | 3 | Au long de l'Avenue De-WARENS |
| 17 | 2 | Voitures sur le trottoir (2) |
| 18 | 2 | Voitures circulent trop vite sur St. Jean (1); Voitures bifurquant à droite sur rue St. Jean en venant des Charmilles ne s'arrêtent pas (1) |
| 19 | 2 | Pas de commentaires |
| 20 | 2 | Pas de commentaires |
| 21 | 2 | Pas de commentaires |
| 22 | 2 | Pas de commentaires |
| 23 | 2 | Pas de commentaires |
| 24 | 2 | Pas de commentaires |
| 25 | 1 | Pas de commentaires |
| 26 | 1 | Pas de commentaires |
| 27 | 1 | Arrêt de bus Délices (1). |
| 28 | 1 | Pas de commentaires |
| 29 | 1 | Pas de commentaires |
| 30 | 1 | Rue du Belvédère à traverser, beaucoup de voitures font demi-tour à cet endroit ou ne regardent pas à droite lorsqu'elles s'engagent sur la rue de St. Jean pour descendre (1) |
| 31 | 1 | Pas de commentaires |
| 32 | 1 | Pas de commentaires |
| 33 | 1 | Pas de commentaires |
| 34 | 1 | Pas de commentaires |

Les 6 points les plus importants ont été brièvement détaillés ci-dessous et feront l'objet d'une analyse plus poussée dans un second temps.

Point n°1 : Rond-point Jean-Jacques - Carrefour qui correspond au noeud de la rue de Saint-Jean, de l'avenue De-Gallatin, De-Warens et Devin-du-Village.



| | |
|----------------------------|---|
| Problème mentionné | 56 fois |
| Commentaires des parents | Rond-point pas sécurisé par une patrouilleuse. Rond-point très dangereux. Espace du trottoir trop restreint devant le restaurant «Paradisio». |
| Observations | Ce carrefour situé au bout de la rue de Saint-Jean permet aux voitures de rejoindre les Charmilles par l'avenue De-Gallatin et la rue du Contat-Social. L'avenue De-Warens est un cul de sac et l'avenue du Devin-du-Village peu fréquentée. Il y a des passages piétons à toutes les sorties et un îlot central est en place sur la traversée de la rue du Contrat-Social. |
| Accidentologie | Carrefour sensible selon le rapport de police. En 2012, un automobiliste heurte une piétonne qui traversait à la hauteur du n°2 de la rue de Saint-Jean et en 2009, une automobiliste percute une piétonne qui traversait sur le passage, n°1 rue de Saint-Jean. Egalement en 2012, un véhicule heurte un deux-roues. |
| Trafic routier | Information non disponible. |
| Fréquentation du carrefour | Ce carrefour est le point de passage d'une centaine d'élèves. |
| Démarches entreprises | La demande faite pour avoir une patrouilleuse a reçu un avis défavorable de la Brigade d'éducation et de prévention de la Gendarmerie. Le service des écoles propose des itinéraires préférentiels. |

Point n°2 : Carrefour rue du Contrat-Social et rue du Vicaire-Savoyard



| | |
|----------------------------|---|
| Problème mentionné | 17 fois |
| Commentaires des parents | Vitesse des voitures venant de la rue du Contrat-Social. Manque de visibilité. |
| Observations | A quelques mètres de ce carrefour, sur la rue du Contrat-Social, un kit école est en place. Le panneau et les marquages rouges indiquent clairement la présence d'une école. Il y a des passages piétons à chacune des traversées. Les personnes qui empruntent les rues du Vicaire-Savoyard et de la Nouvelle-Héloïse sont des riverains car ce ne sont pas des routes de trafic important. |
| Accidentologie | 2007, un enfant en trottinette débouche du trottoir sur la chaussée et raye une voiture qui cherche à se stationner. |
| Trafic routier | Information non disponible. |
| Fréquentation du carrefour | Ce carrefour est le point de passage d'une quarantaine d'élèves en provenance de la rue de Saint-Jean et de la rue du Contrat-Social. |
| Démarches entreprises | L'APE souhaite sécuriser le passage piéton entre l'école et le magasin Denner (accès nord). Le SAM propose de «couder» la route au moyen d'une avancée de trottoir à droite du passage piéton. Cet aménagement serait réalisé dans le cadre de mesures complémentaires à la zone 30, d'ici 2014. |

Point n°3 : Rue de la Nouvelle-Héloïse / Avenue du Devin-du-Village



| | |
|----------------------------|--|
| Problème mentionné | 16 fois |
| Commentaires des parents | Le passage piéton avenue du Devin-du-Village et rue de la Nouvelle Héloïse est complexe car il comporte 3 axes. Il est donc dangereux pour les enfants. Pas de patrouilleuses aux passages piétons. |
| Observation | Deux passages piétons permettent de rejoindre le trottoir qui passe contre l'école Devin-du-Village. Un panneau «attention école» est installé au début de la rue de la Nouvelle Héloïse. Des marquages rouges rappellent également la présence de l'école. Les trottoirs sont larges et des barrières et potelets assurent la sécurité des enfants. |
| Accidentologie | Pas d'information au sujet de ce carrefour. |
| Trafic routier | Information non disponible. |
| Fréquentation du carrefour | Ce carrefour est le point de passage d'une quarantaine d'élèves. |
| Démarches entreprises | L'APE souhaite sécuriser cet accès à l'école. |

Point n°4 : Carrefour rue de Saint-Jean / Rue De-Miléant



| | |
|----------------------------|--|
| Problème mentionné | 14 fois |
| Commentaires des parents | Passage piéton dangereux Arrêt de bus empêche la bonne visibilité Circulation importante |
| Observation | La rue De-Miléant est actuellement en chantier. Le bâtiment à l'angle de la rue est en rénovation et des panneaux indiquent les travaux de la rue de Saint-Jean situés à quelques mètres. |
| Accidentologie | 2008, venant de la rue De-Miléant, un automobiliste circulait sur la rue de Saint-Jean. A la hauteur du n°24, après avoir remonté par la gauche un bus TPG arrêté sur sa droite, il percute une piétonne qui traversait la chaussée de droite à gauche par rapport à son sens de marche. |
| Trafic routier | Information non disponible. |
| Fréquentation du carrefour | Ce carrefour est le point de passage d'une cinquantaine d'élèves. |
| Démarches entreprises | Pas d'information au sujet de ce carrefour. |

Point n°5 : Carrefour rue de Saint-Jean / Rue du Beulet



| | |
|----------------------------|--|
| Problème mentionné | 12 fois |
| Commentaires des parents | Les piétons se sentent en sécurité sur le trottoir et les véhicules tournent très rapidement. |
| Observation | Le trottoir de la rue de Beulet, directement en face de l'école de Saint-Jean, est très large et traversant. Le passage piéton est à moitié goudronné et effacé. Deux passages piétons permettent aux enfants de traverser pour rejoindre l'école. Une patrouilleuse fait traverser les enfants sur celui situé juste devant le bureau de tabac. |
| Accidentologie | En 2009, à 21h41, une automobiliste inattentive percute deux piétons sur le passage piéton. |
| Trafic routier | Information non disponible. |
| Fréquentation du carrefour | Rue devant l'école de Saint-Jean. Passage obligé de tous les écoliers de Saint-Jean. |
| Démarches entreprises | Le SAM prévoit de réduire les gabarits sur la rue du Beulet et la pose d'un coussin berlinois (9 mètres avant le trottoir traversant). Des potelets et des arceaux à vélos seront posés à proximité du kiosque situé à l'angle des deux rues. Le SAM ne veut pas effacer un des deux passages piétons malgré les demandes effectuées. |

Point n°6 : Carrefour rue des Confessions / Rue De-Gallatin



| | |
|----------------------------|--|
| Problème mentionné | 6 fois |
| Commentaires des parents | - |
| Observation | Carrefour qui ne présente qu'un passage piéton. Les trottoirs sont très larges. La rue De-Gallatin est en sens unique. |
| Accidentologie | Pas d'information au sujet de ce carrefour. |
| Trafic routier | Information non disponible. |
| Fréquentation du carrefour | Ce carrefour est le point de passage d'une vingtaine d'élèves. |
| Démarches entreprises | Pas d'information au sujet de ce carrefour. |

Perspectives

Le quartier de Saint-Jean est actuellement en pleine mutation et de nombreux aménagements prévus dans la rue de Saint-Jean ainsi que dans tout le secteur zone 30 devraient permettre de résoudre plusieurs problèmes récurrents. De plus, le quartier a la chance d'être située à proximité d'une voie verte qui permet de proposer des itinéraires vers l'école plus sûrs.

Ce diagnostic, ou état des lieux du chemin des écoles du Devin-du-Village et de Saint-Jean est une première étape du Plan de mobilité scolaire. Les résultats présentés dans ce rapport serviront de base et vont être incorporés dans de futures initiatives et projets d'aménagements. Fort de ce rapport et de ces constats, le Bureau-Conseil ATE va prendre contact avec les différents partenaires et services concernés par la mobilité et la sécurité des élèves pour déterminer les mesures qui peuvent être envisagées.



Enquête, sécurité du chemin de l'école

Chers parents,

La Ville de Genève souhaite améliorer la sécurité des enfants piétons et cyclistes sur le chemin de votre école. Il s'agit de déterminer les endroits dangereux, les "points noirs" du point de vue des parents. Nous vous remercions de prendre le temps de remplir ce questionnaire proposé par l'Association transports et environnement.

Prière de remettre ce document à l'institutrice ou l'instituteur de votre enfant la semaine du

Votre enfant (un questionnaire par enfant)

Prénom de l'enfant : Age :

Adresse :

Rue : No :

Comment votre enfant se rend-il à l'école le plus souvent ? (Une seule réponse)

Durée du trajet

- A pied ?
- A vélo ?
- En trottinette /patins
- En voiture ?
- En co-voiturage
- En bus /tram ?
- A moto/scooter ?
- A Pédibus ?
- A Vélobus ?

Votre enfant va à l'école le plus souvent (Une seule réponse)

- Seul
- Avec d'autres enfants
- Accompagné d'un adulte

Si vous accompagnez votre enfant, préciser pour quelles raisons?

- L'école est sur la route du travail
- Le chemin de l'école n'est pas adapté aux enfants piétons
- Risque de mauvaises rencontres
- Par habitude
- En cas de mauvais temps

Autre :



Enquête

1,2,3 En chemin
vers l'école !



Note ici le nom de ton l'école:

Le nom de la rue où tu habites:

Le numéro inscrit sur ta maison:

Ton prénom:

Ton âge:

Répondre à ces questions, c'est facile.

Attention ne donne qu'une seule réponse par question.

(coche ta réponse dans un carré)

Si tu as le choix, comment préfères-tu aller à l'école?

- A pied
- A vélo
- En patin
- En trottinette
- En voiture
- En moto/scooter
- En bus/tram

Une seule réponse par question.

Accompagné ou seul(e): comment préfères-tu aller à l'école?

- Seul(e)
- Avec d'autres enfants
- Avec tes parents ou d'autres adultes



Raconte ou dessine quelque chose que **tu aimes** sur le chemin de l'école

Raconte ou dessine quelque chose que **tu n'aimes pas** sur le chemin de l'école



Enquête

1,2,3 En chemin
vers l'école !



Nom de l'école :

Adresse d'habitation :

.....

Age.....

Avec quel moyen de transport, venez-vous à l'école le plus souvent ?

Une seule réponse par question

- A pied
- A vélo
- En bus
- En train
- En voiture
- En scooter

Quelle est la distance parcourue ?

- Moins d'un km
- Entre 1 et 5 km
- Plus de 5 km

Utilisez-vous une place de parking à l'école ?

- Oui
- Non

Commentaire:.....

.....

.....

